

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Samse

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
CS 52038
69616 Villeurbanne cedex
S.A. au capital de € 275 000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Samse

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Samse,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des actifs incorporels non amortissables

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les actifs incorporels non amortissables s'élèvent à M€ 6,3, soit 1 % du total bilan de votre société.</p> <p>Chaque année et en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités de la note 2bis de l'annexe des comptes annuels, la direction met en œuvre des tests de dépréciation. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des incertitudes inhérentes à la probabilité de réalisation des prévisions dans le contexte actuel et du fait que la valeur recouvrable des actifs et les éventuelles provisions qui pourraient être à comptabiliser, sont par nature dépendants d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance des principes et des méthodes de détermination de la valeur recouvrable des actifs incorporels non amortissables, définis par la direction financière.</p> <p>Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la direction. Pour les agences présentant un indice de perte de valeur, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ prendre connaissance des perspectives commerciales des agences au moyen d'entretiens avec la direction et comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes pour en évaluer la fiabilité en comparaison avec les dernières estimations de la direction ;▶ corroborer, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme), en lien avec l'environnement économique ;▶ analyser la sensibilité des hypothèses retenues ;▶ par sondages, rapprocher les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des évaluations retenues par votre société.

■ Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les titres de participation et créances rattachées s'élèvent à M€ 217,5 et représentent 31,3 % de bilan de votre société.</p> <p>En fin d'exercice, un test de dépréciation est effectué sur ces titres. Dans ce cadre, les titres de participation font l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.</p> <p>Compte tenu de l'importance des titres de participation et des créances rattachées dans le bilan, et de la sensibilité des estimations aux hypothèses, notamment dans le contexte actuel, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des principes de détermination de la valeur attribuable aux titres de participation, définis par la direction financière et nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, la justification par la direction de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour l'estimation de ces valeurs ; ▶ comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation avec les données source par filiale en prenant notamment en compte les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ; ▶ analyser la cohérence des hypothèses retenues par la direction pour déterminer le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations avec le niveau de dépréciation comptabilisé en fonction des risques encourus ; ▶ rapprocher les données de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

■ Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les stocks de marchandises négoce s'élèvent à M€ 84 et représentent 12,1 % du bilan de votre société.</p> <p>Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche et sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.</p> <p>Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des techniques utilisées, comme cela est précisé dans la note 4 de l'annexe des comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan consolidé, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la valeur brute et nette des stocks et échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.</p> <p>Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés.</p> <p>Nous avons également examiné les variations de prix unitaires au 31 décembre 2020 par rapport à l'exercice précédent et analysé les variations les plus significatives ainsi que les variations jugées anormales.</p> <p>S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation de provisions spécifiques.</p>

Enfin, pour les articles en stocks présentant des écarts significatifs avec le prix de vente pratiqué en fin d'exercice, nous avons analysé l'origine de ces différences afin d'apprécier le montant des provisions constituées.

■ Dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les créances clients s'élèvent à M€ 94,7 et représentent 13,6 % du bilan de votre société.</p> <p>La direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 5 de l'annexe des comptes annuels.</p> <p>Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non-recouvrement mais, pour prévenir le risque client, la société a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie.</p> <p>La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards à partir de trois mois.</p> <p>Compte tenu du contexte économique incertain, le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. Une vigilance accrue a été portée aux éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible et les retards de paiement ont fait l'objet d'une surveillance continue. Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes de la société au 31 décembre 2020 en fonction des risques encourus estimés.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des dépréciations comptabilisées à la clôture de l'exercice, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée, de l'analyse des retards de paiement et de la situation économique des clients présentant des retards de paiement significatifs ; ▶ l'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives.

■ Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (Conditions Particulières de Ventes) et des factures à établir au titre des COOP (Coopérations Commerciales)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, la société comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que présenté dans la note 5 de l'annexe des comptes annuels. Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir.</p> <p>Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP.</p>

Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la société.

A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion du groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatif à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants d'avoirs à recevoir et de factures à établir relatives aux CPV / COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.

Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et le cas échéant nous avons rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.

Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.

Enfin, nous avons examiné le déboucement sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Samse par votre assemblée générale du 6 juin 2001 pour le cabinet ODICEO et du 3 mai 2016 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2020, le cabinet ODICEO était dans la vingtième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la cinquième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 19 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Dave Molliex

Pascal Rhoumy

Bilan de la société mère

(en euros)

Au 31 Décembre

ACTIF			2020	2019
		BRUT	NET	NET
	Notes			
			AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	Note 1			
Concessions, brevets et droits similaires		16 821 148	15 342 796	1 478 352
Fonds commerciaux		12 307 692	6 198 253	6 109 439
Immobilisations incorporelles en cours				0
Immobilisations corporelles	Note 2			
Terrains et aménagements		58 887 319	26 118 001	32 769 318
Constructions		77 780 406	54 608 882	23 171 524
Installations techniques, matériels et outillages industriels		25 243 581	14 725 636	10 517 945
Autres immobilisations corporelles		75 547 994	52 431 136	23 116 858
Immobilisations en cours, avances et acomptes		5 571 777		5 571 777
Immobilisations financières	Note 3			
Participations		208 279 918	1 793 820	206 486 098
Créances rattachées à des participations		11 381 000	350 000	11 031 000
Autres immobilisations financières		11 787 835		11 787 835
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		503 608 670	171 568 524	332 040 146
ACTIF CIRCULANT				
Stocks de marchandises	Note 4			
Matières premières, approvisionnements		2 499 257		2 499 257
Marchandises		86 235 308	4 754 836	81 480 472
Avances, Acomptes versés sur commandes		2 933 016		2 933 016
Créances	Note 5			
Clients et comptes rattachés		107 050 011	12 367 260	94 682 751
Autres créances		91 885 705	974 220	90 911 485
Valeurs mobilières de placement		22 033 080	777	22 032 303
Disponibilités		65 527 136		65 527 136
Charges constatées d'avance	Note 6	1 787 517		1 787 517
TOTAL ACTIF CIRCULANT		379 951 030	18 097 093	361 853 937
TOTAL GENERAL		883 559 700	189 665 617	693 894 083
				652 229 801

(en euros)

Au 31 Décembre

PASSIF		Notes	2020	2019
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		Note 7	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport			42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation			241 069	241 069
Réserve légale			345 808	345 808
Réserves facultatives			182 335 328	210 000 000
Réserves réglementées			26 420	26 420
Autres réserves			1 858 920	1 858 920
Report à nouveau			15 770 813	18 514 421
RESULTAT DE L'EXERCICE			25 390 800	24 738 048
Subventions d'Investissement			70 987	74 654
Provisions réglementées			27 428 477	25 523 611
TOTAL CAPITAUX PROPRES			299 489 854	327 344 183
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
		Note 8		
Provisions pour risques			2 476 325	2 335 005
Provisions pour charges			7 214 634	6 895 545
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			9 690 958	9 230 551
DETTES				
		Note 9		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			114 086 188	97 242 081
Emprunts et dettes financières divers			50 366 008	16 434 692
Avances et acomptes reçus			491 190	404 279
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			94 615 426	84 550 558
Dettes fiscales et sociales			34 067 360	31 609 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			831 148	1 142 155
Autres dettes			90 255 950	84 063 033
Produits constatés d'avance		Note 10	0	208 861
TOTAL DETTES			384 713 270	315 655 066
TOTAL GENERAL			693 894 082	652 229 800

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Exercices		% de variation
		2020	2019	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		566 318 147	576 072 342	-1,69
Production vendue : services		31 597 679	27 188 819	16,22
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 13	597 915 826	603 261 161	-0,89
Production stockée				
Production immobilisée		24 281	36 313	-33,13
Subventions d'exploitation		0	748	-100,00
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		7 461 098	8 419 934	-11,39
Autres produits		4 268 498	4 259 093	0,22
Total des Produits d'exploitation		609 669 703	615 977 249	-1,02
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		434 511 778	435 064 811	-0,13
Variation de stock (marchandises)		-2 605 266	3 264 537	-179,81
Achats de matières premières et approvisionnements		0	0	
Autres achats et achats externes		50 648 313	55 102 012	-8,08
Impôts, taxes et versements assimilés		8 411 616	7 683 243	9,48
Salaires et traitements		51 315 816	52 495 586	-2,25
Charges sociales		19 984 484	20 021 813	-0,19
Sur immobilisations :		12 395 937	12 302 081	0,76
dotations aux amortissements				
dotations aux dépréciations		71 913	1 913	3 659,17
Sur actif circulant :		4 734 836	4 165 905	13,66
dotations aux dépréciations de stocks				
dotations aux dépréciations de créances		3 793 862	3 184 023	19,15
Pour risques et charges :		1 777 696	2 314 027	-23,18
dotations aux provisions				
Autres charges		2 890 265	3 067 858	-5,79
Total des Charges d'exploitation		587 931 250	598 667 807	-1,79
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 738 453	17 309 441	25,59
Produits financiers	Note 13			
Produits financiers de participation		14 476 918	17 025 757	-14,97
Autres intérêts et produits assimilés		34 314	265 743	-87,09
Reprises financières aux amortissements et provisions		0	0	
Différences positives de change		19 189	8 547	124,51
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0	
Total des Produits financiers		14 530 421	17 300 047	-16,01
Charges financières	Note 13			
Dotations financières aux amortissements et provisions		173 000	590 000	-70,68
Intérêts et charges assimilés		604 328	757 981	-20,27
Différences négatives de change		36 669	4 650	688,58
Total des Charges financières		813 997	1 352 631	-39,82
RESULTAT FINANCIER		13 716 424	15 947 416	-13,99
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		35 454 877	33 256 858	6,61
Produits exceptionnels	Note 14			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		642 498	829 236	-22,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 033 621	1 171 691	414,95
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		3 193 302	3 242 446	-1,52
Total des Produits exceptionnels		9 869 421	5 243 373	88,23
Charges exceptionnelles	Note 14			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 059 804	560 388	89,12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 845 554	1 298 552	273,15
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 184 312	5 334 724	-2,82
Total des Charges exceptionnelles		11 089 670	7 193 664	54,16
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 220 249	-1 950 291	-37,43
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		1 714 557	1 172 237	46,26
Impôts sur les bénéfices	Note 15	7 129 273	5 396 281	32,11
Total des produits		634 069 545	638 520 668	-0,70
Total des charges		608 678 747	613 782 620	-0,83
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		25 390 798	24 738 048	2,64

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2018	3 458 084	3 458	42 563	217 294	22 316	23 362	308 993
Affectation du résultat 2018				22 316	-22 316		0
Résultat de l'exercice 2019					24 738		24 738
Dividendes versés				-8 624			-8 624
Dividendes sur actions propres				2			2
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations des provisions réglementées						2 238	2 238
Au 31 décembre 2019	3 458 084	3 458	42 563	230 988	24 738	25 596	327 343
Affectation du résultat 2019				24 738	-24 738		0
Résultat de l'exercice 2020					25 391		25 391
Dividendes versés				-55 329			-55 329
Dividendes sur actions propres				183			183
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations des provisions réglementées						1 905	1 905
Au 31 décembre 2020	3 458 084	3 458	42 563	200 580	25 391	27 497	299 489

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits marquants de l'exercice

- Souscription à l'augmentation de capital le 30 avril 2020 de la société M + MATÉRIAUX pour un montant de 10 000 K€ correspondant à l'émission de 12 779 actions nouvelles ; pour mémoire, SAMSE détient 100 % de cette filiale.
- Acquisition de 0,74 % de CHRISTAUD le 23 novembre 2020 pour un montant de 221 K€ portant la détention à 90,54 % du capital de la société.
- Acquisition de 0,01 % le 5 novembre 2020 de LA BOITE A OUTILS pour un montant de 20 K€ portant la détention à 99,81 % du capital de la société.
- Les filiales suivantes sont sorties du périmètre d'intégration fiscale sur l'exercice 2020 : MAURIS BOIS, SAS RENE DE VEYLE, ETS PIERRE HENRY ET FILS, SCIERIES ET SECHOIRS DU DAUPHINE, SOCIETE DAUPHINOISE DE TRANSPORT ET D'AFFRETEMENT, SCIERIE JOURDAN.
- La pandémie Covid-19 a engendré sur le 1^{er} semestre 2020 des impacts significatifs sur l'activité de la société notamment avec la mise en place d'une activité partielle des sites de distribution. Le second semestre 2020 marque le pas avec un retour à une activité proche de la normale. Les principaux impacts sur les comptes clos au 31/12/2020 qui découlent de cette crise sont les suivants :
 - Charges de personnel : la société a perçu des indemnités au titre du chômage partiel pour 1 799 K€. Conformément aux préconisations de l'ANC ces indemnités viennent minorer le poste charges de personnel. A noter que les sommes perçues depuis le 1^{er} juillet 2020 sont non significatives.
- Dettes : des reports d'échéances de dettes sociales et bancaires (emprunts bancaires) ont été obtenus au cours de l'année 2020. Au 31 décembre 2020, les reports des dettes sociales sont apurés (report et étalement sur le second semestre 2020) et les reports des emprunts s'élèvent à 18 423 K€ pour les dettes financières (les échéances ont été décalées aux termes des emprunts concernés).
- Dotations aux provisions : compte tenu du contexte économique incertain, le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. En raison d'un risque important de défaillance de nombreux clients dans les mois à venir des dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes de la société au 31 décembre 2020 en fonction des risques encourus estimés. A ce titre, le coût lié au risque client augmente de 866 K€ au 31 décembre 2020 par rapport à 2019, cet impact est constaté dans les «dotations aux provisions et dépréciations» du compte de résultat.
- En février 2020, DUMONT INVESTISSEMENT, actionnaire majoritaire de SAMSE, a acquis la participation de 21,13 % du capital de SAMSE détenue par BME FRANCE (ex CRH FRANCE DISTRIBUTION).

Comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- Frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : comptabilisation en charges
- Frais d'acquisition d'immobilisations financières : inclus dans le coût d'acquisition
- Coûts d'emprunts : comptabilisation en charges

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation :

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux Réévalués	Acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
VALEUR BRUTE							
à l'ouverture de l'exercice	225	1 122	10 961	3	15 933	285	28 529
Incidence TUP							
Augmentations/Acquisitions					643	300	943
Diminutions/Sorties							0
Diminutions - En cours affectés					243	(243)	0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	225	1 122	10 961	3	16 819	342	29 472
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS							
à l'ouverture de l'exercice	178	285	5 665	0	14 489	0	20 617
Dotations			70		853		923
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	178	285	5 735	0	15 342	0	21 540
VALEUR NETTE							
à l'ouverture de l'exercice	47	837	5 296	3	1 444	285	7 912
à la clôture de l'exercice	47	837	5 226	3	1 477	342	7 932

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- Les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- Les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement des logiciels est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué pour les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE						
à l'ouverture de l'exercice	60 753	77 981	24 089	72 899	8 800	244 522
Incidence TUP						
Augmentations/Acquisitions	235	2 367	1 462	2 838	2 387	9 289
Diminutions/Sorties	-3 660	-3 152	-680	-2 824		-10 316
Diminutions - En cours affectés	1 560	584	374	2 635	-5 153	0
Diminutions - En cours annulés					-802	-802
à la clôture de l'exercice	58 888	77 780	25 245	75 548	5 232	242 693
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS						
à l'ouverture de l'exercice	25 833	53 158	13 262	49 491	—	141 744
Incidence TUP						
Dotations	1 141	2 975	2 072	5 601		11 789
Sorties	-857	-1 524	-608	-2 661		-5 650
à la clôture de l'exercice	26 117	54 609	14 726	52 431	—	147 883
VALEUR NETTE						
à l'ouverture de l'exercice	34 918	24 823	10 827	23 409	8 800	102 777
à la clôture de l'exercice	32 771	24 823	10 826	23 409	5 232	97 061

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée

d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

– terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
– toiture	20 ans
– second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
– enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

- matériels de transports	8 ans
- chariots élévateurs	entre 5 et 8 ans
- matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
- matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
- matériels informatiques	3 ans
- mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Note 2 bis - Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation. Pour les immobilisations non amortissables, un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des 3 premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

Cette année une provision pour dépréciation a été constatée à hauteur de 70 K€ relative au fonds de commerce de Cluses.

Note 3 - Immobilisations financières

3.1 - Mouvement des immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
VALEUR BRUTE				
à l'ouverture de l'exercice	198 040	19 359	11 699	229 098
Augmentations/Acquisitions	10 242	2 645	99	12 986
Diminutions/Cessions	-1	-10 623	-11	-10 635
à la clôture de l'exercice	208 281	11 381	11 787	231 449
DEPRECIATIONS				
à l'ouverture de l'exercice	1 621	350	0	1 971
Dotations	173			173
Reprises utilisées				0
à la clôture de l'exercice	1 794	350	0	2 144
VALEUR NETTE				
à l'ouverture de l'exercice	196 419	19 009	11 699	227 127
à la clôture de l'exercice	206 487	11 031	11 787	229 305

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances		
				-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	11 381	11 788	23 169	22 816		353

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 1 % pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 384 K€
- des prêts au personnel pour 3 K€
- des autres titres pour 69 K€
- les malis techniques affectés aux immobilisations financières pour 11 332 K€.

En 2020, aucun mali technique n'a été affecté aux titres de participation tout comme en 2019.

3.2 - Détail des mouvements de titres de participation

	Variation du nombre de titres	Augmentation de capital ou acquisitions (K€)	Diminution de capital ou cessions (K€)
M+ MATERIAUX	12 779	10 000	
LA BOITE A OUTILS	118	20	
CHRISTAUD	1 989	221	
MATERIAUX SIMC	45		1
Total		10 241	1

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.

Cette année, il a été constaté une dotation pour dépréciation pour un total de 173 K€ sur les titres de LEADER CARRELAGES.

Aucune reprise de dépréciation n'a été constatée sur l'exercice 2020.

Note 4 - Stocks de marchandises

4.1 - Variation des stocks de marchandises

Montant en K€	2020			2019			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises négoce	88 735	4 755	83 980	86 129	4 176	81 953	2 027
Total	88 735	4 755	83 980	86 129	4 176	81 953	2 027

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

4.2 - Variation de dépréciation des stocks

Montant en K€	Au 01/01/2020	Dotations	Reprises		Au 31/12/2020
			Utilisées	Non utilisées	
	4 176	4 736	-4 157		4 755
Total	4 176	4 736	-4 157	0	4 755

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des marchandises liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

5.1 - Créances clients et autres créances

Montant en K€	2020			2019			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	107 050	12 367	94 683	103 133	10 432	92 700	1 983
Autres créances (*)	91 885	974	90 911	82 209	784	81 425	9 486
Total	198 935	13 341	185 594	185 320	11 216	174 104	11 469

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

(*) Au sein des autres créances, deux catégories de primes de fin d'année sont à distinguer : les Conditions Particulières de Vente (CPV) et les COOPérations Commerciales (COOP).

Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés.

Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services

dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la Société.

A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus de l'exercice pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

5.2 - Variation des dépréciations des comptes clients

Montant en K€	Au 01/01/20	Dotations	TUP	Reprises		Au 31/12/20
				Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	10 432	3 541	—	567	1 039	12 367
Total	10 432	3 541	—	567	1 039	12 367

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue SAMSE.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance-crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris au-delà de trois mois.

A ce titre, une reprise complémentaire (56 K€) a été enregistrée dans les comptes et considérée comme non déductible de l'impôt.

Compte tenu du contexte économique incertain, une dotation complémentaire de 1 891 K€ a été enregistrée et considérée comme non déductible de l'impôt.

5.3 - Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

Montant en K€	2020	2019	2020	2019
	VALEUR BRUTE		DEPRECIATIONS	
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Intérêts courus sur dépôts à terme	35	30		
Comptes à terme	20 800	18 800		
Actions propres	1 197	936		
Disponibilités	65 527	32 761		
Total	87 560	52 528	1	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 1 197 K€ et représentent 12 114 titres.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée sur l'exercice.

La valeur d'inventaire (cours de l'action au 31 décembre 2020) de ces actions au 31 décembre 2020 représente un montant de 1 829 K€.

Pour mémoire, confère le tableau de flux de trésorerie en page 235.

5.4 - Trésorerie nette

en K€	2020	2019
Disponibilités et équivalents de trésorerie	87 559	52 528
Concours bancaires courants	-71	-2 807
Total	87 488	49 721

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots (court terme).

Au 31 décembre 2020, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent 1 788 K€ au 31 décembre 2020 et correspondent à des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.

Note 7 - Capital social

	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
Nombre d'actions de la société en circulation	3 458 084	12 114	3 445 970

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

7.1 - Évolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions		En K€	
		Emises	Total	Augmentation de capital	Montant du capital social
Au 31 décembre 2017	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2018	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2019	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2020	1,00		3 458 084		3 458

7.2 - Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	Ecart incorporé au capital (1)
Fonds commercial	0	0	0	182
Terrains	241	0	241	0
Participations	0	0	0	157
Total	241	0	241	

(1) Pour mémoire.

7.3 - Variation des provisions réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous et font partie des capitaux propres au bilan.

Montant en K€	Au 01/01/20	TUP	Dotations	Reprises		Au 31/12/20
				Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	25 523		4 811	-2 906		27 428
Provision spéciale de réévaluation	0					0
Total	25 523	0	4 811	-2 906	0	27 428

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Montant en K€	AU 01/01/20	Dotations	TUP	Reprises		AU 31/12/20
				Utilisées	Non utilisée	
Provisions pour risques et charges (1)	1 310	573		-451		1 432
Provisions pour pensions et obligations similaires	6 896	960		-641		7 215
Provision pour médailles du travail	1 025	141		-123		1 043
Provision pour impôts	0					0
Total	9 231	1 674		-1 215	0	9 690

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	787
Provisions Indemnités transactionnelles	2
Provisions pour risques	603
Litiges clients	33
Indemnité d'occupation précaire	7
Total	1 432

En accord avec le Règlement CRC N° 2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

8.1 - Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 7 215 K€ au 31 décembre 2020.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

– Paramètres économiques :

	Cadres	Non cadres
	Taux constants	
Augmentation annuelle des salaires : (pourcentages identiques depuis 2008)	2 %	2 %

– Paramètres sociaux :

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 41 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	15,00 %
21 - 25 ans	0,00 %	18,00 %
26 - 30 ans	6,00 %	13,00 %
31 - 35 ans	10,00 %	13,00 %
36 - 40 ans	6,00%	9,00 %
41 - 45 ans	7,00 %	8,00 %
46 - 50 ans	3,00 %	8,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %

– Paramètres techniques :

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE 2019.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € Corporate AA 10+ au 30 novembre 2020.

Le taux retenu pour le calcul de la provision au 31 décembre 2020 est de 0,33 % (0,62 % en 2019).

La société n'a pas couvert en 2020 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 960 K€ et la reprise s'élève à 641 K€.

8.2 - Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée par la remise des médailles du travail proprement dites et leurs gratifications correspondantes.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les paramètres suivants :

Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail : 20, 30, 35 et 40 ans.

Paramètres techniques

Il est déterminé un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE 2019.

Il est déterminé un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise par tranche d'âge en fonction du taux de turnover annuel suivant :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	15,00 %
21 - 25 ans	0,00 %	18,00 %
26 - 30 ans	6,00 %	13,00 %
31 - 35 ans	10,00 %	13,00 %
36 - 40 ans	6,00 %	9,00 %
41 - 45 ans	7,00 %	8,00 %
46 - 50 ans	3,00 %	8,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %

56 - 67 ans 0,00 % 0,00 %

La provision pour médailles du travail s'élève à 1 044 K€ au 31 décembre 2020.

La dotation de l'exercice s'élève à 141 K€ et la reprise s'élève à 123 K€.

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€	Etat des échéances				2019
	2020	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Emprunts	113 994	33 502	69 079	11 413	94 417
Intérêts courus sur emprunts	51	51			48
Concours bancaires	71	71			2 807
Intérêts courus sur concours bancaires	21	21			18
Dépôts et cautionnements reçus	8	8			13
Fonds de participation des salariés	—				—
Intérêts courus non échus	—				—
Dettes rattachées à des participations	50 306	50 306			16 374
Total	164 451	83 959	69 079	11 413	113 676

9.1 - Variation des emprunts et dettes rattachées

Montant en K€	Au 01/01/20	TUP	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/20
Emprunts	94 417		38 000	18 423	113 994
Intérêts courus sur emprunts	48		51	48	51
Concours bancaires courants	2 807		71	2 807	71
Intérêts courus sur concours bancaires	18		3		21
Dépôts et cautionnements reçus	13			5	8
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	16 373		36 152	2 219	50 306
Total	113 676	0	74 277	23 502	164 451

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 0,3 % pour l'exercice 2020.

9.2 - Emprunts et dettes rattachés par catégories

en K€	2020	2019
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	113 994	94 417
Intérêts courus sur emprunts	51	48
Concours bancaires courants (découverts et spots)	71	2 807
Dettes bancaires et assimilées	114 116	97 273
Dettes rattachées à des participations	50 306	16 373
Divers	29	31
Dettes financières diverses	50 335	16 404
Total	164 451	113 677

9.3 - Dettes fournisseurs et autres dettes

en K€	2020	Incidence TUP	Etat des échéances			2019	Impact sur le besoin en fonds de roulement
			à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans		
Avances et acomptes reçus	491		491			404	87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 615		94 615			84 551	10 064
Dettes fiscales et sociales	34 067		34 067			31 609	2 458
Dettes sur immobilisations	831		831			1 142	-311
Autres dettes	90 256		90 256			83 937	6 319
Total	220 260	0	220 260	0	0	201 643	18 617

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante (montant nul au 31 décembre 2020).

Note 11 – Charges à payer et produits à recevoir

Montant en K€	2020		2020
Produits à recevoir		Charges à payer	
<u>Clients</u>		<u>Fournisseurs</u>	
Factures à établir Clients	12 240	Factures non parvenues	17 871
<u>Fournisseurs</u>		<u>Clients</u>	
Avoirs à recevoir	2 005	Avoirs Clients à établir	79 091
<u>Autres Créances</u>		<u>Autres Dettes</u>	
Autres créances	874	Dettes fiscales et sociales à payer	11 965
		Autres dettes	1 151
Total	15 119	Total	110 078

Confère détail des CPV-PSD

Note 12 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du chiffre d'affaires	Négoce de matériaux de construction en K€		
	2020	2019	% de variation
Ventes nettes de marchandises	566 318	576 072	-1,69
Camionnages sur ventes	4 469	4 570	-2,21
Prestations de services	8 245	5 574	47,92
Assistances diverses	17 655	15 801	11,73
Commissions et courtages	420	400	5,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	808	843	-4,15
Total	597 915	603 261	-0,89

Note 13 - Charges et produits financiers

en K€	2020	2019
CHARGES	814	1 353
Dotations Immobilisations financières	173	590
Intérêts des emprunts	487	600
Intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	82	52
Intérêts bancaires	13	65
Escomptes accordés	23	41
Charges diverses	0	0
Pertes de change	36	5
PRODUITS	14 530	17 300
Revenus des participations	14 305	16 787
Revenus des créances rattachées à des participations	172	238
Revenus des placements et produits divers	34	266
Reprises dépréciations financières (*)	0	0
Gain de change	19	9
Produit net sur cessions	0	0

Note 14 - Charges et produits exceptionnels

en K€	2020	2019
CHARGES	11 090	7 194
Régularisations clients		
Rappel d'impôts et pénalités et amendes fiscales	—	176
Régularisations fournisseurs	239	88
Régularisations diverses	819	297
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 739	1 266
Immobilisations financières	1	27
Mali provenant du rachat par l'entreprise d'actions	106	5
Dotations aux amortissements dérogatoires	4 811	4 854
Dotations aux autres provisions	375	480
PRODUITS	9 869	5 243
Régularisations clients	79	46
Dégrèvement d'impôt		
Régularisations fournisseurs	245	108
Régularisations diverses	318	674
Produit de cessions d'éléments de l'actif :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 971	1 075
Immobilisations financières	6	30
Quote part de subvention ramenée au résultat	4	4
Boni provenant du rachat par l'entreprise d'actions	53	63
Produits hors gestion		
Reprises sur amortissements dérogatoires	2 906	2 620
Reprises de provisions et transferts de charges	287	623

Fin décembre 2020, SAMSE a effectué une opération de cession-bail pour 3 ensembles immobiliers. Le produit total des cessions s'est élevé à 5 642 K€ et une plus-value brute avant impôts de 1 121 K€ a ainsi été comptabilisée.

Note 15 – Participation des salariés et impôt sur les bénéfices

[15.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices](#)

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net
Résultat courant	35 455	8 444	27 011
Résultat exceptionnel	-1 220	-391	-829
Participation des salariés	-1 715	-924	-791
Total	32 520	7 129	25 391

(1) Impôt calculé sur une base fiscale au taux de 32,02 % (taux d'impôt de droit commun majoré de la contribution sociale de 3,30 %) et tenant compte des réintégrations et déductions fiscales ainsi que des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

En application de l'article 223 A et suivants du CGI, une intégration fiscale a été mise en place au 1^{er} janvier 2016.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la Filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe fiscal, une charge ou un produit d'Impôts sur les Sociétés (IS), de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts, actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de

l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait jamais été intégrée dans le présent groupe intégré.

La société SAMSE, en sa qualité de société tête de groupe, est redevable de l'impôt société pour l'ensemble du Groupe fiscalement intégré.

La société a appliqué un taux à 28 % pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et à 31 % au-delà.

Au 31 décembre 2020, le groupe fiscal ne dispose d'aucun déficit reportable.

15.2 - Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, MAURIS BOIS, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, TARARE MATERIAUX, LE COMPTOIR, REMAT, REMAT SERVICES, DEGUERRY et MAT APPRO a été mis en place pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Le calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) correspond à la formule dérogatoire qui s'avère en 2020 plus favorable que la formule de droit commun.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société au titre de l'exercice est de 1 715 K€ (contre 1 172 K€ en 2019).

15.3 - Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

(en K€)	2020
Résultat de l'exercice	25 391
Impôt sur les bénéfices	7 129
Résultat avant impôt	32 520
Variation nette des provisions réglementées	1 904
Amortissements dérogatoires	1 904
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	34 424
(avant impôt)	

15.4 - Situation fiscale latente

en K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt	
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT			
Amortissements dérogatoires	27 428	6 857	(2)
TOTAL	27 428	6 857	
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT			
Congés payés (ancien régime)	5 596	1 590	(1)
Participation des salariés	1 715	487	(1)
Indemnités Fin Carrière	960	240	(2)
Autres	4 145	1 178	(1)
TOTAL	12 416	3 495	

(1) Impôt calculé au taux de 28.42 %. S'agissant de différences temporaires, l'accroissement et les allègements seront constatés en 2019, la baisse progressive de l'IS n'a donc pas d'impact.

(2) Impôt calculé au taux de 25 %.

Note 16 - Effectifs

	2020	2019
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1 556	1 573
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE :		
Ouvriers et employés	904	932
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	389	393
Cadres	263	248
	1 556	1 573

Note 17 - Engagements financiers et autres informations

(en K€)

Engagements donnés					1 960
	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Obligations contractuelles					
Compromis d'achats de titres	0				
Compromis d'achat immobilier	0				
Promesses unilatérales	0				
Compromis de cession de fonds	0				
Engagement informatique	0				
Crédit bail immobilier	0				
Caution bancaire	361		361		
Locations véhicules	1 252	546	706		
Emprunts	0				
	TOTAL	1 613	546	1 067	0
Engagements reçus					0
Compromis de vente immobilière					0
Ligne de crédit reçue et non utilisée					0
OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE					

La dette à taux variable représente au 31 décembre 2020 un montant de 8 500 K€.

L'exposition aux taux variables a diminué : la dette à taux variable est passée de 11 969 K€ à 8 500 K€.

La totalité des contrats de SWAPS est destinée à protéger la dette moyen terme à taux variable d'une hausse de taux supérieure à 1 % augmenté de la marge.

La dette est couverte à hauteur de 2 143 K€ soit 25 % de la dette à taux variable contre 3 821 K€ au 31 décembre 2019.

Note 18 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Transmission universelle de patrimoine de la société REMAT vers SAMSE effective au 1^{er} Janvier 2021.
- Transmission universelle de patrimoine de la société LEADER CARRELAGES vers SAMSE effective au 1^{er} Janvier 2021.
- Transmission universelle de patrimoine de la société DEGUERRY SAMSE vers SAMSE effective au 1^{er} Janvier 2021.
- Le contexte sanitaire actuel n'a pas d'impact significatif sur les comptes du premier trimestre 2021.

Note 19 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux

membres des organes d'Administration et de Direction.

Cette information figure dans le Document d'enregistrement universel disponible sur le site internet : www.groupe-samse.fr

Note 20 - Informations complémentaires

Identité de la société consolidante:

DUMONT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 15 929 198,10 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet

38100 Grenoble

Holding financier détenant 77,3 % de SAMSE

N° Siren : 345 287 734

Note 21 - Inventaire des actifs financiers

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

31/12/2020		NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (K€)	
A - TITRES DE PARTICIPATION					
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	
SAS DORAS	32 788	32 788	56 933	56 933	
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 000	3 000	29 807	29 807	
SAS M + MATERIAUX	78 571	65 792	44 891	34 891	
SAS LA BOITE A OUTILS	673 597	672 231	17 773	17 753	
SAS MAURIS BOIS	711 770	711 770	12 830	12 830	
SAS RENE DE VEYLE	20 016	16 021	13 610	13 610	
SAS REMAT	5 461	5 461	2 725	2 725	
SA CHRISTAUD	218 205	216 416	2 507	2 286	
SAS LEADER CARRELAGES	1 000	1 000	2 179	2 179	
SAS BTP DISTRIBUTION	5 944	5 944	3 862	3 862	
SARL SUD APPRO	93 660	73 660	970	970	
SAS FOREZ MAT	0	0	0	0	
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389	
SCI VALMAR	96	96	295	295	
SCI LA REGLE	100	100	214	214	
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183	
SCI H2O IM MO	15	15	129	129	
SCI LE BOURG	249	249	40	40	
SCI LE MERCURE	15	15	5	5	
SCI CHASSIEU	99	99	3	3	
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2	
SCI BRANLY	9	9	1	1	
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1	
SCI CHARPIEU	1	1	1	1	
SCI DU VIEUX PORT	9	9	1	1	
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1	
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	12 764	12 764	
SAS MATERIAUX SIMC	70 860	70 860	1 139	1 140	
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938	
SAS ZANON TRANSPORTS	3 750	3 750	1 410	1 410	
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250	
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250	
SAS DEGUERRY SAMSE	28 500	28 500	2 052	2 052	
SAS MAT APPRO	9 750	9 750	98	98	
SAS MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18	
GIE REH	50	50	12	12	
Total des valeurs brutes			208 283	198 043	
Dépréciations constatées			1 794	1 031	
Total de la valeur au bilan			206 489	197 012	
B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DIVERS					
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan (K€)		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	
ACTIONS PROPRES	12 114	9 793			
Total des valeurs brutes			1 197	936	
Dépréciations constatées			0	0	
Total de la valeur au bilan	12 114	9 793	1 197	936	

Note 22 - Filiales et participations

SOCIETES En K€	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des litres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (€) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS DORAS 6, Rue Antoine Becqueret 21300 CHENOVE	8 002	55 261	99,98	56 934	56 934			204 899	1 688	1 908	année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	30 275	100,00	29 807	29 807			75 062	3 042	1 205	année civile
SAS M+ MATERIAUX 54 Cami La Gran Selva 66530 CLAIRA	23 571	37 645	100,00	44 891	44 891	—		215 902	4 253		année civile
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	79 531	99,81 %	17 773	17 773			302 465	16 161	2 429	année civile
SAS MAURIS BOIS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	7 850	100,00	12 830	12 830	—		47 483	2 470	—	année civile
SAS RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	981	21 337	100,00	13 610	13 610			20	375	265	année civile
SAS REMAT Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	1 770	100,00	2 725	2 335			5 522	(669)	81	année civile
SA CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	13 824	90,54%	2 507	2 507	331		30 776	2 019	556	année civile
SAS LEADER CARRELAGES 1 Rue Léon Rey Grange 74960 MEYTHET	10	984	100,00	2 179	1 661			2 627	(147)		année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	794	12 900	74,91	3 862	3 862	1 000		54 417	2 159	150	année civile
SARL SUD APPRO ZI de Brueges - Avenue Monge 30100 ALES	937	(227)	100,00	970	614	358		9 604	26		année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	2 484	77,50	389	389	—		6 812	552	—	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	63	96,00	295	295	5		61	61		année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	22	100,00	214	214	236		49	23		année civile
SARL GET ELECTRIC 4, rue Anthoard 38000 GRENOBLE	10	179	100,00	183	183	—		953	49		année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	6	99,60	40	40			6	6		année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	91	99,00	3	3	146		64	62		année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	184	99,00	2	2			74	74		année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	105	100,00	1	1	1 113		397	60		année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	0,1	318	90,00	1	1	184		75	290		année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	537	60,00	1	1	250		160	60		année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	0,15	2 116	60,00	1	1			571	211		année civile
SCI H2O IMMO 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	15	210	100	129	129	—		—	190		année civile
SAS DEGUERRY SAMSE ZI DU Musinet 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	2 500	100	2 052	2 052			5 602	340		année civile
SAS ZANON TRANSPORTS 13 Bis Avenue de la Falaise 38 360 SASSENAGE	300	3 788	75,00	1 411	1 411			13 238	976	—	année civile

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur com ptable Is titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société)											
SAS PLATTARD SAS 414 Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	24 719	33,99	12 764	12 764			31 685	2 481	2 417	année civile
SAS MATERIAUX SIMC Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 619	32 824	44,57	1 140	1 140			152 204	3 313	0	année civile
SAS DIDIER BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	2 805	25,00	938	658			13 126	451		année civile
SAS BOURG MATERIAUX 414, Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	2 685	50,00	250	250	900		17 505	622		année civile
SAS TARARE MATERIAUX 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	-635	50,00	250	0	519		3 452	135		année civile
SAS MAT APPRO 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	278	100,00	98	98	647		5 638	43		année civile
SAS MC DISTRIBUTION 203, Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG	70	286	25,00	18	18			9 090	279	0	année civile